

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR Prefecture

016-211601208-20251020-D2025506-DE
Reçu le 27/10/2025



Délibération : D_2025-5-06

Nombre de conseillers en exercice : 17

Présents : 13

Votants : 16

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 20 octobre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : *13 octobre 2025*

Présents : Mesdames Isabelle BOINEAU, Annick CHEVALERIAS, Stéphanie GONTIER, Véronique LANOË-MALIVERT, Marion MAUREL, Bénédicte MONTÉGU, Isabelle TRANCHET, Messieurs Frédéric ARTAUD, Cédric COLLET, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Vincent MORA, Yannick MOREAU.

Pouvoirs :

Madame Anne DUBOIS à Monsieur Anthony DOUET

Madame Stéphanie DULAC à Madame Véronique LANOË-MALIVERT

Monsieur Pascal LAFENETRE à Madame Bénédicte MONTÉGU

Objet :

Remboursement de frais engagés
par un adjoint au Maire

Excusé(s) : Monsieur Jean-Marie MICHELET

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle BOINEAU

Lors du remplissage du bus scolaire en gazole, au moment de passer la carte d'achat de la commune, un problème technique est survenu et l'enregistrement de la vente de carburant n'a pas pu se faire.

Suite à ce problème de plus en plus récurrent, Madame le Maire indique que la collectivité cherche d'autres solutions pour les approvisionnements de gazole et d'essence.

Monsieur Dominique GOUYGOU, adjoint au maire a réglé par ses propres moyens la somme 161.52 €

Il convient donc de rembourser Monsieur Dominique GOUYGOU des frais engagés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

DECIDE de rembourser à Monsieur Dominique GOUYGOU la somme de 161.52 € correspondant aux frais de gazole et d'essence.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU

Emis le 20/10/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 27/10/2025

